



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## VOTRE TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

**Sainte-Martine, le 4 juin 2019** – La Municipalité de Sainte-Martine demande la collaboration des citoyens face au respect de l'environnement et à l'entretien de ses infrastructures. En effet, le service des travaux publics est aux prises depuis plusieurs années avec des problèmes d'obstruction de réseau d'égout. Des débris provenant des toilettes et voyageant dans le réseau se retrouvent inévitablement dans les stations de pompage et à l'usine d'épuration de la Municipalité.

Les huit stations de pompage du réseau d'égout permettent d'acheminer les eaux usées de la Municipalité vers l'usine d'épuration. Ces stations sont munies de pompes et de plusieurs outils de contrôle et de mesure. Lorsque ces installations sont obstruées par des déchets non décomposables, elles cessent de fonctionner et empêchent le réseau d'opérer. C'est pourquoi les employés municipaux doivent régulièrement travailler les soirs et la fin de semaine afin de remettre en marche les installations. Les coûts relatifs à ces heures de travail supplémentaires doivent être assumés par l'ensemble de la population martinnoise.

On retrouve entre autres des lingettes jetables, des cure-oreilles, des préservatifs, des serviettes hygiéniques, des tampons et des applicateurs, des restes de nourriture, ainsi que des matières dangereuses. Le réseau d'égout a été conçu à l'origine pour traiter les excréments humains. « Notre système d'épuration n'est pas conçu pour traiter ce genre de matière. Ce sont surtout les lingettes jetables, comme celles pour bébé, qui posent problème, l'emballage indique souvent qu'elles sont biodégradables, mais elles ne peuvent pas pour autant être jetées à la toilette. » mentionne la mairesse, Maude Laberge. Tous ces déchets jetés dans les toilettes plutôt que dans les différentes collectes de matières résiduelles ont un impact sur la performance du réseau augmentant ainsi le coût d'entretien de celui-ci.

Les citoyens mettent aussi en péril le bon fonctionnement et l'état de leurs propres installations en agissant de la sorte. Ces déchets sont bien souvent la cause d'obstructions des conduites résidentielles qui mènent parfois à des refoulements à l'intérieur des résidences. C'est pourquoi la Municipalité souhaite sensibiliser la population à adopter de meilleures habitudes au quotidien. La collaboration des citoyens réduira grandement la pression sur les installations d'assainissement.

Consultez le site Internet dans la section [Environnement](#) pour en apprendre davantage sur les options qui s'offrent à vous en matière de collectes.

- 30 -

Source :  
Audrey Caza  
Responsable des communications  
[communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca)  
450 427-3050, poste 241